

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

FAUNE CANADIENNE.

LES REPTILES.

(Continuée de la page 46).

II. BATRACIENS URODÈLES.

Corps étroit, allongé, le plus souvent arrondi, anguiforme, terminé par une grosse queue persistante et fort longue. Peau sans écailles, souvent humide, verruqueuse ou muqueuse. Le plus souvent avec deux paires de pattes courtes, grêles, très distantes entre elles; a doigts aplatis, mousses, obtus, toujours privés d'ongles. Tête aplatie, étroite, à bouche généralement peu fendue, à dents grêles, courtes, pointues, implantées aux mâchoires et le plus souvent aussi au palais. Tronc arrondi en dessus, allongé, un peu déprimé en dessous, soutenu par des côtes très courtes, non réunies à un sternum médian. Queue allongée, conique, confondue à son origine avec le tronc, aplatie, surtout à son extrémité, dans le sens de sa hauteur. Langue charnue, courte, adhérente, ne pouvant sortir de la bouche. Orifice du cloaque longitudinal. Pondant des œufs distincts, isolés; certaines espèces ovovivipares.

Métamorphose ne consistant pour ainsi dire que dans la perte des branchies de la part des larves pour respirer l'air libre. Ces branchies sont toujours apparentes à l'extérieur, elles sont situées à l'endroit du cou en arrière de la tête, se montrant sous la forme de panaches divisés en lames frangées ou laciniées, fixées sur 3 ou 4 paires de fentes qui s'oblitérent à l'état adulte.

A première vue, tout le monde est porté à prendre les Urodèles pour des Sauriens; aussi le nom de Salamandre est-il à peu près inconnu en cette Province, et tous nos Urodèles sont-ils pour le vulgaire des *Lézards*. Mais la seule inspection de la peau suffira toujours pour distinguer les uns des autres, puisque les Lézards sont toujours munis d'écaillés et que les Salamandres—et tous les Urodèles—n'en ont jamais.

Le corps allongé, étroit, avec ses pattes si distantes, et surtout sa queue persistante, ne permettra jamais de confondre les Urodèles avec les Anoures, au corps toujours trapu, raccourci, et manquant de queue à l'état adulte.

Les membres distants et grêles des Urodèles ne peuvent leur assurer que des mouvements généraux peu variés et peu rapides dans leur locomotion sur terre. Les pattes et l'échine étant trop faibles pour supporter le corps au dessus du sol, le ventre traîne le plus souvent sur la terre dans la marche, et y repose toujours dans l'inaction; mais dans l'eau leur marche est aisée et fort rapide. La peau des Urodèles est percée de toutes parts de pores nombreux qui secrètent une mucosité qui les tient constamment humide, et qui lui permettent aussi d'absorber une certaine quantité de gaz atmosphériques, de là la faculté qu'ils possèdent de pouvoir résister longtemps à l'action d'un air vicié, à celle d'une forte chaleur ou d'un grand froid, sans que leur température propre se mette en équilibre avec celle de l'atmosphère ambiante.

Les Urodèles n'ont ni tympan ni oreilles extérieurs, leurs organes d'audition sont dans la forme de ceux des poissons.

Les Urodèles sont muets comme les poissons et ne coassent pas comme les grenouilles.

La fécondation a lieu chez eux comme chez les poissons, la laitance des mâles vient rencontrer les œufs après qu'ils sont pondus.

Les têtards des Urodèles sont bien différents de ceux des Anoures, ils ressemblent plutôt à des petits poissons qui auraient les branchies à l'extérieur, qu'à des véritables

tétards. Le temps de la métamorphose arrivé, ce sont toujours les pattes antérieures, contrairement à ce qui a lieu chez les grenouilles, qui se montrent les premières.

CLASSIFICATION DES URODÈLES.

Les Urodèles, eu égard au mode suivant lequel s'opère chez eux la respiration, se partagent en deux groupes bien distincts, savoir : ceux chez lesquels les branchies disparaissent en passant à l'état d'adulte, pour ne laisser que des cicatrices à leur endroit sur le cou, et que pour cela on nomme **ATRÉTODÈRES** (1) ; et ceux qui conservent les branchies toute leur vie ou du moins en gardent ouvertes leurs ouvertures, et que pour cette raison on nomme **TRÉMATODÈRES** (2). Ces deux groupes se subdivisent ensuite en 3 familles, dont deux seulement, une dans chaque groupe, sont représentées dans notre faune.

Cou non troué, avec de simples cicatrices..... 1. **SALAMANDRIDES.**

Cou percé de trous ;

Branchies visibles à l'extérieur..... 2. **PROTÉIDES.**

Branchies cachées en dedans..... 3. **AMPHIUMIDES.**

La famille des Amphiumides n'a point de représentant dans notre faune.

I. Famille des **SALAMANDRIDES.**

Corps allongé, étroit, à 2 paires de pattes grêles, distantes, à queue persistante et plus ou moins arrondi, respirant dans le jeune âge par des branchies, mais perdant plus tard ces branchies pour respirer l'air libre et ne conservant que des traces ou cicatrices de leurs ouvertures.

Le genre Linnéen *Salamandra* comprenant un grand nombre d'espèces, a été divisé par Duméril en 16 genres différents, dont 4 seulement sont représentés dans notre faune, chacun par une espèce seulement, ce sont : *Ambystome*, *Triton*, *Plethodon*, *Cylindrosome*. Comme les espèces sont peu nombreuses dans notre faune, nous suivrons l'exemple des auteurs Américains, et les décrirons toutes sous le nom de Salamandres.

(1) De *atrētos*, non troué et *derēs*, cou.

(2) De *trematos*, troué et *derēs*, cou.

Dos marqué de taches grandes, isolées, souvent ocellées ;

Couleur brun-bleuâtre. 1. *venenosa*.

Couleur roux-fauve 2. *symetrica*.

Dos sans grandes taches isolées ;

Une raie rougeâtre sur le milieu du dos..... 3. *erythronota*.

Dos d'un brun uniforme avec taches mal définies,

jaunâtres..... 4. *glutinosa*.

Les Salamandres sont toutes des animaux fort inoffensifs et même utiles, en ce qu'ils se nourrissent exclusivement de vers, insectes, larves, etc. Plusieurs espèces sont munies, comme les crapauds, de parotides aux tempes, c'est-à-dire de grosses vessies ou glandes implantées dans la peau et recelant une liqueur âcre qu'on donne pour vénéneuse. On donne la même propriété délétère à cette exsudation que toutes montrent constamment sur leur peau, et qui est si abondante en certaines espèces qu'elles paraissent comme fraîchement humectées d'une humeur lactescentes, épaisse, visqueuse. Il paraît bien établi aujourd'hui que pour les Salamandres, de même que pour les crapauds, cette liqueur âcre est une défense contre leurs ennemis, tels que les petits rongeurs, les oiseaux, etc., mais qu'elle est à peu près inoffensive pour l'homme, tout au plus pourrait-elle causer une légère inflammation partielle si elle venait à être inoculée par son contact avec quelque place récente. Aussi les naturalistes ne redoutent-ils en aucune façon le contact de ces reptiles et il est inouï qu'ils aient jamais eu à souffrir de telles manipulations.

Cette transpiration excessive des Salamandres qui les rend constamment glutineuses, jointe à l'extrême porosité de leur peau, fait que jetées dans un brasier ardent, elles peuvent encore résister pendant assez longtemps à l'action du feu, la mucosité de leur peau l'éteignant en partie ; et de là le dicton populaire " que ces Reptiles ne peuvent être brûlés," " que le feu est pour eux un élément dont ils peuvent s'accommoder." C'est en égard à ce préjugé qu'on a donné le nom de *Salamandres* aux coffres de sûreté à l'épreuve du feu.

Une particularité bien remarquable chez les Salamandres, c'est qu'elles peuvent en assez peu de temps refaire

leurs membres que des accidents auraient pu plus ou moins mutiler. La queue qui est assez cassante, les pattes mêmes se refont ainsi lorsqu'elles ont été partiellement amputées.

1. **Salamandre vénéneuse.** *Salamandra venenosa*, Daudin; *Lacerta punctata*, Lin.; *Sal. maculata*, Green; *Ambystome Argus*, Duméril.—Angl. *The Violet-colored Salamander*.—Long. 5.85 pouces. D'un noir plombé ou ardoisé, lisse, marquée de chaque côté de la colonne vertébrale de gouttelettes arrondies, blanches ou légèrement jaunâtres, distribuées presque symétriquement par paires. Dessous d'un bleu ardoisé uniforme, sans aucune tache. Tête avec une parotide de chaque côté, longue, peu saillante, et parcourue dans sa longueur par un sillon dans la direction de la bouche. La gorge porte aussi un repli transversal de la peau. L'abdomen porte sur ses flancs des sillons transversaux arrondis. Doigts grêles, distincts. Queue courte, grosse à la base, mais comprimée surtout dans son tiers terminal.

Dans le spécimen de notre collection, que nous avons capturé nous même ici, au CapRouge, en Juin dernier, les taches blanches du dos sont au nombre de 25, savoir : 11 du côté gauche et 14 du côté droit. A l'exception de 2 ou 3, elles sont presque toutes d'égale grandeur. Les pattes et le dessous en sont complètement privés.—PC.

2. **Salamandre symétrique.** *Salamandra symetrica*, Harlan *S. coccinea*, DeKay; *Triton millepunctatus*, Harl.; *T. symetricus*, Harl.—Angl. *The Symetrical Salamander*.—Long. 3 $\frac{3}{4}$ pouces. Peau quelque peu rugueuse, d'un brun rougcâtre ou roux-fauve avec de petites taches œillées, symétriques, formées de points rouges, distribuées par paires de chaque côté de l'épine du dos, le plus souvent entourées d'un petit cercle noir. Dessus d'un jaune orange, parsemé d'un grand nombre de gros points noirs, séparés, bien distincts. Tête sans parotides bien distinctes, mais avec deux petites carènes longitudinales entre les yeux. Queue arrondie à sa base et comprimée à son extrémité.

Storer dit avoir trouvé des araignées et d'autres débris d'insectes dans l'estomac de cette espèce. Cette Salamandre, d'après le même auteur, est bien plus prompte que ses congénères dans sa marche sur terre. Le seul spécimen de cette espèce dans notre collection a été pris à St. Thomas de Pierreville, par notre ami le Dr. C. Gill, qui a bien voulu nous le transmettre. Dans ce spécimen, les taches ocellées sont au nombre de 10, cinq de chaque côté. Nous ne

savons si c'est l'effet de l'alcool, mais l'intérieur de ces taches, au lieu d'être d'un rouge vermillon comme l'indique Harlan, est d'un beau blanc d'argent avec un cercle extérieur noir.

3. Salamandre dos-rouge. *Salamandra erythronota*, Green; *S. cinerea*, Schlegel; *Plethodon erythronotum*, Tschudi.—Angl. *The red-backed Salamander*.—Long. 2.72 pouces. Corps allongé, cylindrique, d'un brun plus ou moins foncé sur les côtés avec une large raie d'un rouge vineux marbré de brun s'étendant de la tête à l'extrémité de la queue. Dessous jaunâtre, rendu cendré par de nombreux points noirs distribués en marbrures irrégulières. Un sillon sur le dos depuis l'occiput jusqu'aux pattes postérieures. Gorge avec un pli transversal de la peau. Queue tout à fait arrondie depuis l'origine jusqu'à la pointe.

La plus nombreuse de toutes nos Salamandres, qu'on trouve particulièrement sous les fenilles mortes dans les endroits humides. Cette espèce est aussi fort agile. On la désigne généralement par le nom de *Lézard à dos rouge*.

4. Salamandre glutineuse. *Salamandra glutinosa*, Green; *S. cylindracea*, Harl.; *Cylindrosoma glutinosum*, Tschudi.—Angl. *The blue-spotted Salamander*.—Long. 6 pouces. Peau lisse, d'un brun foncé ou bleu noirâtre pointillé très finement de jaunâtre sur les côtés et le ventre. Tête large, aplatie, sans parotides; gorge avec un pli transversal de la peau. Queue aussi longue que le corps, forte, comprimée, et se rétrécissant subitement vers les deux tiers de sa longueur.

Description prise sur un spécimen capturé par nous sous une écorce en Juillet dernier. Cette espèce, dans son facies général, se rapproche beaucoup de la vénéneuse, même couleur à peu près, mêmes formes, robustes, aplaties; mais elle est entièrement privée de taches circulaires.

II. Fam. des PROTÉIDES.

Mêmes formes à peu près que chez les Salamandrides, mais avec des branchies persistantes; animaux, en conséquence, vivant continuellement dans l'eau.

Cette famille n'est représentée dans notre faune que par notre Ménobranche, qu'on appelle généralement *Léza d'eau* et *morron*, nous ne savons pourquoi.

Gen. MÉNOBRANCHE. *Menobranthus*, Harlan.

Corps assez court, ramassé ; quatre pattes à 4 doigts peu distincts. Branchies persistantes.

Espèce unique. **Le Ménobranche latéral.** *Menobranthus lateralis*, Holbrook ; *Triton lateralis*, Say.—Angl. *Proteus of Lakes*.—Long. de 12 à 18 pouces. D'un brun sale avec une bande blanchâtre, plus ou moins distincte, sur les côtés. Dessous généralement blanchâtre. Branchies se partageant en panaches ramifiés d'un beau rouge à leur extrémité. Tête aplatie, large, avec un pli sur la partie supérieure de la nuque.

Le Ménobranche est particulièrement l'habitant de nos grands lacs. On en a pris sur le lac Champlain qui mesureraient jusqu'au delà de deux pieds. On ne les voit dans le Fleuve qu'en hiver et au printemps. Un pêcheur de Bécancour étonné de la quantité de petite morrue, *Morrhua pruinosa*, qu'on prenait au Cap de la Madeleine en face de sa demeure, voulut un certain hiver faire l'essai de cette pêche du côté Sud du Fleuve. Il perça donc la glace à grands frais et y enfonça son coffre en filets ou *varveau*. Quelle ne fut pas sa surprise en le retirant, de le trouver à moitié rempli de Ménobranches ! “ Assez de roncontrer ces monstres après mes lignes au printemps, dit-il, sans vouloir les rechercher en hiver. ” Puis il retira de l'eau tous ses appareils.

Il nous est arrivé plus d'une fois, étant enfant, lorsque nous nous livrions à la pêche au printemps, de retirer nos lignes de l'eau avec un Ménobranche accroché à l'hameçon. Un *morrone* ! un *morrone* ! s'écriaient de suite les gammins, et extraordinairement hardi aurait été trouvé celui qui alors aurait voulu le saisir de la main pour le décrocher de la ligne. Cependant c'est un animal bien inoffensif, et dont l'unique défaut est de n'avoir ni les couleurs ni les formes les plus agréables.

On prend communément à Québec des Ménobranches en hiver lorsqu'on fait la pêche de la petite morrue. Nous ne sachons pas qu'on en ait jamais pris en bas de Québec.

CLEF SYSTEMATIQUE

Pour l'identification des Reptiles de la Province de Québec.

REPTILES.

Animaux vertébrés, à sang froid, ovipares, à circulation incomplète, à peau nue ou couverte d'écaillés, mais jamais revêtue de plumes ou de poils.

- 1(22) Corps à carapace ou couvert d'écaillés ;
- 2(13) Pourvu de membres ;
- 3(12) Avec une carapace :

I. Ordre LES CHÉLONIENS.

- 4(11) Pattes à doigts mobiles, distincts ; mâchoires nues ; plus de trois ongles : ELODITES ;
- 5(10) Plastron large, ovale ; queue courte ;
- 6(9) Carapace sans carène ;
- 7(8) Plastron tronqué devant et derrière. 1. **Emys picta**, Vol. VI, page 295.
- 8(7) Plastron bilobé en arrière. 2. **Emys guttata**, Vol. VI, p. 295.
- 9(6) Carapace carénée. . . . 3. **Emys pulchella**, Vol. VI, p. 296.
- 10(5) Plastron étroit, cruciforme ; queue très longue. 4. **Emysaurus serpentina**, VI, p. 297.
- 11(4) Les familles des Chersites, Thalassites et des Potamites n'ont pas de représentants dans notre faune.
- 12(3) Sans carapace ;

II. Ordre. LES SAURIENS.

Sans représentants dans notre faune.

- 13(2) Privé de membres :

III Ordre. LES OPHIDIENS.

- 14(19) Ecaillés dépourvues de carène ;
- 15(18) Couleur brune ;
- 16(17) Cou sans collier, dos avec lignes jaunes transversales. 5. **Ablabes triangulum**, VI, p. 329.
- 17(16) Cou avec un collier blanc-jaunâtre. 6. **Ablabes punctatus**, VI, p. 354.
- 18(15) Couleur brun-vert. 7. **Chlorosoma** (1) **vernalis**, VI, 361.

(1) *Chlorosoma vernalis*, Baird & Girard, = *Coluber vernalis*, Dokay.

- 19(14) Écailles avec une carène ou ligne saillante ;
- 20(21) Cou sans taches **8. Tropidonotus sirtalis**, VI, p. 354.
- 21(20) Cou avec 3 grandes taches blanches
en arrière. **9. Tropidonotus occipito-maculatus**, VI, p. 360.
- 22(1) Corps nu sans carapace ni écailles ;
- 23(34) Corps très court ; queue molle ; (ANOURES) ;
- 24(33) Mâchoire supérieure dentée ;
- 25(30) Doigts peu ou non dilatés aux bouts : RANAÏDES ;
- 26(29) Vert plus ou moins foncé ;
- 27(28) Deux rangs de grandes taches brunes
sur le dos **10. Rana halecina**, VII, p. 15.
- 28(27) Dos olive à taches très petites ou in-
distinctes..... **11. Rana pipiens**, VII, p. 19.
- 29(26) Rougeâtre, une tache noire près de
l'œil **12. Rana sylvatica**, VII, p. 17.
- 30(25) Doigts très dilatés aux bouts : HYLAIÏDES ;
- 31(32) Doigts palmés ; dents sur le
vomer **13. Hyla versicolor**, VII, p. 43.
- 32(31) Doigts entièrement libres ; dents
palatines **14. Hylodes Pickeringii**, VII, p. 43.
- 33(24) Mâchoire supérieure sans dents :
BUFONIDES ; **15. Bufo Americanus**, VII, p. 45.
- 34(23) Corps allongé, lacertiforme, une queue ; (URODÈLES) ;
- 35(42) Cou non troué, avec de simples cicatrices : SALAMANDRIDES ;
- 36(39) Dos marqué de taches grandes, isolées, souvent ocellées ;
- 37(38) Couleur brun-bleuâtre. **16. Salamandra venenosa**, VII, p. 69.
- 38(37) Couleur roux-fauve. **17. Salamandra symmetrica**, VII, p. 69.
- 39(36) Dos sans grandes taches isolées ;
- 40(41) Une raie rougeâtre sur le milieu
du dos..... **18. Salamandra erythronota**, VII, p. 70.
- 41(40) Dos d'un brun uniforme avec taches mal
définies, jaunâtres... **19. Salamandra glutinosa**, VII, p. 70.
- 42(35) Cou percé de trous pour les branchies qui sont persis-
tantes : PROTÉIDES **20. Menobranthus lateralis**, VII, p. 71.

(Fin des Reptiles.)

LES ICHNEUMONIDES DE QUEBEC

(Continué de la page 53).

6.—Écusson blanc ; abdomen noir et jaune, l'extrémité noire ou roussâtre, mais non tachée de blanc ou de jaune.

36. Ichneumon comes, Cress. (Ichneumon compagnon.)

Ichneumon comes, Cress. Trans. Am. Ent. Soc. I p. 301, ♂.

37 Ichneumon lætus, Brullé. (Ichneumon gai).

Ichneumon lætus, Brullé. Hym. IV, p.

Trois spécimens ♀. Varie ; segments 2, 3 et 4 seulement avec bandes jaunes, souvent la bande jaune des segments 2 et 3 est plus ou moins rousse en approchant de la bande noire ; métathorax quelquefois avec taches jaunes.

38. Ichneumon flavizonatus, Cress (Ichneumon zoné de jaune).

Ichneumon flavizonatus, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. III, p. 156, ♂.

Quatre spécimens ♀ ; la barre jaune à l'extrémité du 2e segment abdominal est d'un jaune orange.

39. Ichneumon nobilis, Cress. (Ichneumon noble).

Ichneumon nobilis, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. III, p. 155, ♀.

Quatre spécimens ♀, dans tous la barre jaune à l'extrémité du 2e segment abdominal est plus ou moins orange, tandis que celle des 1er et 3e segments est simplement jaune.

40. Ichneumon mimicus, Cress. (Ichneumon mimique).

Ichneumon mimicus, Cress. Trans. Am. Ent. Soc. I, p. 300, ♀.

Dix-huit spécimens ♀ ; très variable dans sa coloration ; le métathorax étant parfois tout noir et d'autrefois taché de jaune ; le 1er segment est aussi quelquefois taché de jaune à l'extrémité, de même que le 4e ; le post-écusson est tantôt noir et tantôt jaune. Assez semblable au *lætus*, Brullé, mais de plus petite taille.

41. Ichneumon bifasciatus. (Ichneumon à 2 bandes).*nov. sp.*

♀—Long. .42 pouce. Noir; milieu de la face d'un noir ferrugineux; orbites jusque sur le vertex, mandibules et palpes, jaunes. Antennes noires avec un anneau jaune vers le milieu, fortement enroulées. Thorax finement ponctué, le collier en dessus, les écailles alaires, la suture des bords du mésothorax en avant, une petite ligne au dessous des ailes antérieures, jaune; écusson plat, poli, jaune. Métathorax à carènes bien distinctes. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma fauve. Pattes noires, tarses roussâtres, un anneau blanc aux six jambes un peu au dessous de la base, les jambes antérieures roussâtres aux extrémités. Abdomen large, convexe, poli, brillant, noir avec une large bande blanche à la base des segments 1 et 2, celle sur le 2e ne touchant pas tout-à-fait la base et irrégulière en arrière, les 3 derniers segments tachés de blanc en dessus; tarière apparente. Les jambes postérieures portant des poils sub-épineux vers l'extrémité.

Un seul spécimen ♀. Se distingue de la *feralis*, Cress. par ses 2 bandes blanches sur l'abdomen et ses jambes postérieures sub-épineuses. Peut être la ♀ de *I. comes*?

42. Ichneumon feralis, Cress. (Ichneumon funèbre).

Ichneumon feralis, Cress. Trans. Am. Ent. Soc. I, p. 301. ♀.

Quarante spécimens ♀.

7.—Écusson blanc; thorax noir; abdomen rouge et noir.

43. Ichneumon divinator, Say. (Ichneumon vainqueur).

Ichneumon divinator, Say. Say's Entom. I, p. 48 ♀.

Cinq spécimens ♀.

44. Ichneumon grandis, Brullé. (Ichneumon grand).

Ichneumon grandis, Brullé. Hym, IV, p. 300, ♀.

Un seul spécimen ♀. Tarière sortante, rousse. Très probablement la ♀ d'*ambiguus*, la forme de l'aréole centrale du métathorax étant à peu près la même.

45. Ichneumon indistinctus (Ichneumon indistinct).*nov. sp.*

♀—Long. .52 pouce. Thorax noir, abdomen rouge. Tête toute noire. Antennes longues, noueuses, à peine enroulées à l'extrémité, noires avec un large anneau blanc en dessus à partir du septième article. Thorax entièrement noir, brillant, uniformément et densément

ponctué. Ecusson plat, peu ponctué, avec une grande tache blanche (tout noir dans un autre individu). Ailes sub-hyelines, légèrement fuligineuses, nervures et stigma, noir; aréole subtriangulaire, moyenne. Métathorax finement et uniformément ponctué, à carènes obli-térées, point d'aréole contrale distincte. Pattes toutes noires, tarsi antérieurs quelque peu jaunâtres. Abdomen cylindrique, peu courbé, d'un rouge brique brillant à partir du 2e segment, aciculé à son extrémité.

Deux spécimens ♀. L'absence de carènes sur le méta-thorax rend cette espèce très reconnaissable.

46. Ichneumon œqualis, (Ichneumon égal). nov. sp.

♂—Long. 68 pouce. Thorax noir, abdomen roux. Tête noire; la face au dessous des antennes, les orbites antérieurs, le chaperon, les mandibules, les palpes, le scape en dessous, blanc. Antennes plus longues que la tête et le thorax réunis, lisses, noires. Thorax finement ponctué, le collier en dessus, les écailles alaires, une ligne suturale en avant, une autre au dessous, l'écusson, jaune; métathorax uniformément ponctué, les carènes polies, l'aréole centrale sub-circulaire, assez grande. Ailes fuligineuses, nervures brunes, stigma jaune. Pattes noires, les tranchants, les 4 cuisses antérieures en avant, les 4 jambes antérieures avec leurs tarsi entièrement, les 3 hanches antérieures, la moitié basilaire des jambes postérieures, avec leurs tarsi excepté à l'ex-trémité des articles, jaune. Abdomen opaque, ponctué, étroit, à côtés égaux, d'un roux uniforme à l'exception du 1er segment qui est noir avec 2 petites taches jaunes latérales à son bord postérieur et aciculé au sommet.

Six spécimens ♂. Voisin du *vinnulentus*, Cress. par sa coloration. Var. segments 2 et 3 jaunes, oranges à la base; 2 petites lignes jaunes sur le dos du mésothorax.

47. Ichneumon ambiguus, Cress. (Ichneumon douteux).

Ichneumon ambiguus, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. III, p. 161 ♂.

Neuf spécimens ♂. L'écusson est quelquefois tout jaune, d'autrefois avec une petite tache seulement, et dans 3 spécimens tout noir. Les 4 hanches antérieures sont tachées de blanc, quelquefois les intermédiaires seulement. Se distingue particulièrement du *devinctor* par l'aréole de son métathorax qui est en pointe en avant.

48 Ichneumon placidus, (Ichneumon placide) nov. sp.

♂—Long. 65 pouce. Tête et thorax, noir; abdomen roux. La

face au-dessus des antennes, les orbites antérieurs, le chaperon, une tache sur les mandibules, les palpes, le scape en dessous, une tache sur les écailles alaires, une ligne au dessous avec la ligne suturale en avant, l'écusson, d'un jaune clair. Antennes longues, lisses. Ailes très foncées, nervures et stigma, noir. Métathorax grossièrement réticulé, l'aréole centrale sub-réniforme, assez grande. Hanches noires, les 4 antérieures tachées de blanc en dessous. Pattes noires, les antérieures en avant avec l'extrémité des cuisses intermédiaires, blanc. Abdomen d'un rouge-brique à l'exception du 1er segment qui est noir, non aciculé.

Un seul spécimen ♂. Très rapproché du *semicoccineus*, Cress. par sa coloration, mais s'en distinguant surtout par son métathorax beaucoup plus scabre, à aréole non transversale et le 1er segment abdominal qui n'est que granulé et non aciculé.

49. *Ichneumon lobatus*, (*Ichneumon lobé*), *nov. sp.*

♂—Long. .42 pouce. Noir, abdomen roux ; la face, les mandibules, les palpes, les orbites postérieurs, une tache sur le collier en dessus, une ligne sur le devant des côtés du mésothorax, l'écusson et le post-écusson, jaune-pâle. Antennes longues, sétacées, dentées, avec le scape en dessous et un anneau au-delà du milieu, jaune. Mésothorax pubescent, fortement impressionné et comme trilobé ; métathorax à aréole centrale sub-circulaire, le bassin postérieur strié transversalement. Ailes hyalines, faiblement enfumées, nervures brunes, stigma jaune. Pattes d'un jaune sale, les hanches noires, les antérieures tachées de jaune en dessous, les cuisses postérieures avec l'extrémité de leurs jambes, noir. Abdomen entièrement d'un roux opaque, à l'exception du 1er segment qui est noir, excepté à son sommet.

Deux spécimens ♂.

50. *Ichneumon Quebecensis* (*Ichneumon de Québec*). *nov. sp.*

♂—Longueur. .62 pouce. Noir ; la face, les orbites antérieurs, les mandibules, les palpes, le scape en dessous, les écailles alaires, une ligne au dessous avec la ligne suturale en avant, et l'écusson, d'un jaune pâle. Antennes longues, noires, lisses. Thorax distinctement ponctué ; métathorax à aréole centrale en carré allongé, arrondie antérieurement. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma fauve. Jambes rousses, hanches postérieures noires, les 4 antérieures avec leurs trochantins, jaune, extrémité des jambes postérieures, noire. Abdomen allongé, étroit, opaque, noir, les segments 2 et 3 d'un roux foncé avec une bande noire à leur bord postérieur, le 4e quelquefois teint de roussâtre à la

base, le premier segment bi-caréné et aciculé au sommet; fossettes basales du 2e segment tout-à-fait latérales.

Cinq spécimens ♂. La bande noire au sommet du 2e segment abdominal remonte quelquefois jusqu'à la base, avec teinte de roux qu'elle laisse entrevoir.

51. Ichneumon lacrymans. (Ichneumon pleureur). *nov. sp.*

♂—Long. .30 pouce. Noir; la face, les mandibales, les palpes, le scape en dessous, les écailles alaires, l'écusson, les 4 hanches antérieures avec leurs trochantins, jaune blanc. Antennes unies, rousses, brunâtres en dessus à l'extrémité. Thorax finement ponctué, écailles alaires noires; métathorax à aréole centrale semi-circulaire. Ailes quelque peu enfumées, légèrement jaunâtres, nervures brunes, stigma jaune. Pattes jaunes, les hanches postérieures, les 4 cuisses antérieures en dehors, les postérieures entièrement avec l'extrémité de leurs jambes, noir. Abdomen finement ponctué, les segments 2, 3, et 4 jaunes, le reste noir, quelquefois la 2e taché de noir au sommet ou le premier jaune à l'extrémité, le segment terminal plus ou moins roussâtre.

Deux spécimens ♂.

52 Ichneumon scutellatus, (Ichneumon scutellé).

nov. sp.

♂—Long. .44 pouce. Noir, abdomen roux, orbites antérieurs, face au-dessous des antennes, mandibules, palpes, scape en dessous, le collier en dessus, une ligne au dessous des ailes antérieures avec un point en avant, l'extrémité de l'écusson avec les tarsi, d'un jaune blanc. Antennes longues, droites, noires en dessus, rousses en dessous. Thorax opaque, très finement ponctué, impressionné en avant; écusson profondément creusé en avant et s'élevant en arrière en une carène transversale se reliant par les côtés au dos du mésothorax; métathorax grossièrement strié en arrière, à aréole petite, semi-circulaire et portant deux fortes épines sur les côtés. Pattes rousses, hanches noires, les 4 antérieures tachées de jaunes en dessous, jambes postérieures noires avec un anneau roux près de la base, extrémité des cuisses aussi noire; tarsi blancs, le 1er article, des postérieurs noir à la base. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma noir. Abdomen court, en ovale, opaque, d'un roux foncé y compris le 1er segment, l'extrémité noire à partir du 4e segment, le 1er segment long, fort, finement aciculé et bicaréné en arrière.

Trois spécimens, 2 ♂ et 1 ♀. La coloration de la femelle est exactement la même que celle du ♂ (les antennes manquant). Cette espèce est très remarquable par la forme de

son écusson et ses tarses blancs. Pourrait peut être former un genre distinct ?

53. Ichneumen nitidus. (Ichneumon propre). *nov. sp.*

♂—Long. .45 pouce. Noir, brillant, finement ponctué. La face au dessous des antennes, le chaperon, les mandibules, les palpes, le scape en dessous, le collier en avant, les écailles alaires, une forte ligne sur les bords latéraux du mésothorax, une ligne courbée en équerre au dessous des ailes antérieures, l'écusson et le post-écusson, le dessus du métathorax avec une petite tache détachée de chaque côté, d'un blanc d'ivoire. Antennes noires, fortement dentées en dessous. Ailes, nervures brunes, stigma noir. Pattes blanches, les trochantins et les cuisses des 2 paires antérieures, les cuisses postérieurs avec leurs trochantins et les extrémités de leurs jambes et de leurs tarses, noir. Abdomen convexe, opaque, finement ponctué; le 1er segment noir, avec 2 petites taches blanches sur le pédicule, finement aciculé à l'extrémité; segments 2, 3, et 4 d'un jaune orange, le 4: marginé de noir à l'extrémité, le reste de l'abdomen noir; dessous même coloration qu'en dessus.

Un seul spécimen ♂.

54. Ichneumon erythopygus. (Ichneumon derrière-rouge). *nov. sp.*

♀—Long. .30 pouce. Rouge et noir. Tête noire; les orbites antérieurs au dessous des antennes, un point de chaque côté du chaperon, blanc; palpes bruns. Antennes assez longues, dressées, avec un anneau blanc au delà du milieu. Thorax noir, un point en avant de l'insertion des ailes, avec une petite ligne en dessous, blanc. Mésothorax fortement impressionné jusque sur le disque. Écusson noir. Métathorax entièrement roux, rugueux, à carènes distinctes, subépineuses aux angles latéraux, aréole centrale transversale, réticulée. Pattes rousses; les hanches antérieures noires, les autres rousses, tarses postérieurs avec l'extrémité de leurs jambes brunâtres. Ailes légèrement enfumées, nervures brunes, plus claires à la base; stigma noir; aréole subtriangulaire. Abdomen en ovale, large au milieu, entièrement roux, à l'exception des deux derniers segments qui sont noirs et luisants; le 1er segment fortement élargi à l'extrémité, bicaréné, rugueux.

Deux spécimens ♀. Espèce bien distincte par son thorax noir avec le métathorax roux.

8.—Écusson jaune ou roux; abdomen rouge ou noir; thorax plus ou moins roux.

55. Ichneumon fortis. (Ichneumon fort). *nov. sp.*

♀—Long. .70 pouce. D'un noir ferrugineux; la face plus ou

moins, les orbites antérieurs, l'occiput, les écailles alaires, le dos du mésothorax, avec l'écusson, roux. Antennes longues, à peine enroulées à l'extrémité, brunes avec un large anneau jaune au milieu, le scape avec les articles de la base teints de roux en dessous. Métathorax fortement ponctué, à aréole centrale carrée, rugueuse. Ailes d'un brun foncé, à reflexion violacée, stigma noir avec une tache pâle à la base. Pattes noires; les jambes jaunâtres, les postérieures noires à l'extrémité. Abdomen fort, déprimé, d'un noir uniforme, le premier segment aciculé au sommet, les segments terminaux polis.

Douze spécimens ♀. Le dos du mésothorax est quelquefois tout brun. Espèce très remarquable.

53. Ichneumon Canadensis, Cress. (Ichneumon du Canada).

Ichneumon Canadensis, Cress. Trans. Am. Ent. Soc. I, p. 308, ♀.

Huit spécimens ♀. L'anneau jaune aux pattes est le caractère le plus distinctif de cette espèce, car sa coloration est très variable, le thorax est assez souvent roux, n'ayant du noir que dans les sutures.

57. Ichneumon hœsitans. (Ichneumon hésitant). *nov. sp.*

♀—Long. .43 pouce. Noir et roux; tête rousse, noire en arrière seulement et à l'endroit des ocelles. Antennes fortes, noires, avec un anneau jaune au milieu, le scape roux en dessous. Thorax d'un noir brillant, écusson jaune, les écailles alaires avec le dos du mésothorax en avant, d'un roux ferrugineux. Métathorax à carènes distinctes, l'aréole centrale sub-quadrangulaire, son bord postérieur échancré. Ailes sub-hyalines, nervures brunes, stigma jaune. Pattes rousses; les hanches, les trochantins, les cuisses postérieures excepté à la base, une tache extérieure vers la base des 4 cuisses antérieures avec l'extrémité des jambes postérieures, noir, les jambes sans aucune tache de jaune. Abdomen robuste, en ovale, entièrement roux, excepté le 1er segment noir, n'ayant de roux qu'à l'extrémité, la suture entre les 2e et 3e segments est aussi noire, segments terminaux polis, luisants.

Treize spécimens ♀. Se distingue surtout du *signatipes*, Cress. par la coloration de ses pattes. Var. les cuisses plus ou moins noires; dos du mésothorax noir.

58. Ichneumon seminiger, Cress. (Ichneumon demi-noir).

Ichneumon seminiger. Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. III, p. 167, ♀.

Quatre spécimens ♀. Ses hanches postérieures plus ou moins rousses le distinguent surtout des précédents.

59. Ichneumon suturalis, Say. (Ichneumon sutural).

Ichneumon suturalis, Say. Say's Ent. II, p, 686. ♀.

Cinq spécimens ♀. Variable dans sa coloration; l'aréole de son métathorax sert surtout à le distinguer du suivant.

60. Ichneumon subrufus, Cress. (Ichneumon presque roux.

Ichneumon subrufus, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. III, p. 168, ♀.

Trois spécimens ♀. Varie dans le thorax plus ou moins taché de roux; l'abdomen est quelquefois entièrement roux et d'autrefois les sutures des segments 2, 3 et 4 sont noires, etc.

61. Ichneumon Marianapolitanensis. (Ichneumon de Montréal). *nov. sp.*

♀—Long. 55. pouce. Face finement ponctuée, entièrement noire. Antennes brunâtres, avec un anneau blanc au milieu, assez longues, à peine enroulées. Ecailles alaires brunâtres; écusson taché de roux; métathorax ponctué, à aréole centrale sub-circulaire. Ailes légèrement enfumées, nervures et stigma brunâtres. Pattes noires, les antérieures jaunâtres en avant. Abdomen noir avec les segments 2 et 3 entièrement roux, le 1er segment finement aciculé au sommet.

Un seul spécimen ♀, pris à Montréal par le Dr. Crevier.

62. Ichneumon mucronatus. (Ichneumon mucroné). *nov. sp.*

♀—Long. .45 pouce. Entièrement d'un jaune miel. Antennes manquant. Yeux bruns. Ecusson d'un jaune clair. Métathorax à carènes bien distinctes, avec deux fortes épines mousses aux angles, aréole centrale presque carrée. Ailes légèrement enfumées, nervures brunâtres, stigma brun avec une grande tache blanche à la base; aréole sub-triangulaire. Abdomen très courbé, épaissi et brunâtre vers l'extrémité. Pattes postérieures avec les jambes et l'extrémité des cuisses brunes.

Un seul spécimen ♀ à caractères bien tranchés.

♂.—*Écusson jaune ou roux; abdomen rouge ou rouge et noir, taché de blanc à l'extrémité.*

63. Ichneumon velox, Cress. (Ichneumon prompt).

Ichneumon velox, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. III, 195, ♀.

Trois spécimens ♀

64. Ichneumon lineolatus. (Ichneumon linéolé).
nov. sp.

♀—Long. .43 pouce. D'un beau roux uniforme. Orbites tout autour des yeux à l'exception d'une légère interruption sur le vertex, les palpes, le collier en dessus, les sutures latérales du mésothorax une ligne au-dessous de l'insertion des ailes avec l'écusson et le post-écusson, d'un beau blanc d'ivoire. Antennes noires, dressées, longues, à articles allongés, avec un anneau blanc au delà du milieu. Abdomen en ovale, déprimé, comme tronqué à l'extrémité, brillant, brunâtre à l'extrémité, avec une tache blanche peu apparente sur les derniers segments, tarière apparente. Pattes toutes rousses.

Deux spécimens ♀. Var. les antennes rousses à la base ; la tête, la région scutellaire, les sutures du thorax, les trochantins avec l'extrémité des cuisses postérieures, noir.

65 Ichneumon caudatus, (Ichneumon à queue). *nov. sp.*

♂—Long. .40 pouce. D'un rouge-brique, extrémité de l'abdomen noire. Tête finement ponctuée ; chaperon noir, palpes rous-âtres. Antennes assez longues, contournées, tricolores, rousses à la base, jaunecclair au milieu et brunes à l'extrémité. Région scutellaire noire ; écusson et post-écusson d'un jaune clair (quelquefois roux), aréole centrale du métathorax grande, en carré. Pattes rousses, trochantins bruns, les 4 caisses postérieures et les antérieures en arrière, noir, ainsi que l'extrémité des jambes postérieures. Abdomen en ovale, les 3 premiers segments roux, le reste d'un noir brillant avec une tache jaune à l'extrémité. Ailes légèrement enfumées, nervures brunes, stigma jaunâtre ; aréole grande, à cinq côtés. Tarière sortante, noire.

Deux spécimens ♀.

66 Ichneumon humilis. (Ichneumon humble). *nov. sp.*

♂—Long. .25 pouce. D'un roux foncé ; antennes tricolores, rousses à la base, jaunes au milieu et brunes à l'extrémité. Thorax en dessous, sutures des flancs, voisinage de l'écusson, noir ; écusson roux. Métathorax finement ponctué, aréole centrale en carré allongé. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma jaune. Pattes rousses ; les hanches postérieurs en dedans, une tache sur les 4 cuisses antérieures en arrière, les postérieures excepté à la base, avec l'extrémité des jambes postérieures, noir. Abdomen en ovale, très courbé, roux, l'extrémité noire à partir du 5e segment avec une petite tache au milieu peu apparente.

Quatre spécimens ♂.

10.—*Écusson noir ; abdomen rouge ou rouge et noir.*

67 Ichneumon semicoccineus, Cress. (Ichneumon rouge).

Ichneumon semicoccineus, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. III, p. 179, ♂.

Douze spécimens, 9 ♂ et 3 ♀. La ♀ a les antennes plus courtes avec un anneau jaune plus ou moins apparent au delà du milieu ; la face est toute noire. Pour le reste même coloration que dans le ♂. Var. un ♂ a l'extrémité de l'abdomen noire à partir du 5e segment.

68 Ichneumon Virginicus, Cress. (Ichneumon de Virginie).

Ichneumon Virginicus, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. III, p. 181 ♂.

Deux spécimens ♀.

69 Ichneumon inflatus. (Ichneumon enflé). *nov. sp.*

♂—Long. .22 pouce. Noir, le chaperon avec les mandibules, roux. Antennes courtes, droites, noires en dessus, le scape avec la base roux en dessous. Thorax noir, brillant, métathorax scabre, ses angles postérieurs épineux, aréole centrale transversale. Ailes hyalines ; nervures brunes, claires à la base ; stigma noir. Pattes jaunes, y compris les hanches et les trochantins, les postérieures d'un roux brunâtre. Abdomen large, courbé, entièrement d'un roux sale excepté le 1er segment, à ventre gonflé postérieurement.

Un seul spécimen ♀.

70 Ichneumon cervulus. (Ichneumon petit cerf). *nov. sp.*

♂—Long. .30 pouce. D'un noir brillant. Antennes noires, le 3e article avec un très petit anneau roux à la base, droites, légèrement dentées en dedans. Thorax brillant, très finement ponctué ; métathorax à carènes distinctes, aréole centrale en carré allongé. Ailes légèrement enfumées, nervures brunes, jaunes à la base, stigma jaune. Pattes jaunes, les hanches, les cuisses excepté les antérieures en avant, avec l'extrémité des jambes postérieures et leurs tarses excepté à la base, noir. Abdomen allongé, linéaire, les segments 2 et 3 d'un jaune roux, le reste noir ; 3e segment avec une petite bande noire à la base, impressions à la base du 2e peu profondes.

Trois spécimens ♂.

71. Ichneumon decoratus. (Ichneumon décoré), *nov. sp.*

♂—Long. .20 pouce. Noir; deux lignes orbitales élargies inférieurement au dessous des antennes, le chaperon, les écailles alaires, blanc. Antennes sétacées, droites, noires. Thorax brillant; métha-thorax à lignes très soulevées, sub-épineuses aux angles. Ailes hyalines, légèrement enfumées, nervures et stigma, brun. Pattes rousses, hanches noires, trochantins blancs plus ou moins tachés de noir en dessus; pattes postérieures avec le sommet des cuisses et des jambes et les tarses plus ou moins obscurs. Abdomen roux, le 1er segment noir à la base, l'extrémité à partir du 4e segment noire.

Un seul spécimen ♂, bien reconnaissable par ses larges écailles alaires d'un blanc pur.

(*A continuer*).

LES GLAIEULS.

Malgré le philosophisme dont nous nous targuons souvent, nous sommes forcés de convenir, lorsque nous y réfléchissons sérieusement, que le caprice, la coutume, la mode enfin exercent souvent sur nous un empire, auquel nous nous soumettons sans presque nous en apercevoir, et que la froide raison réproouve la plupart du temps.

La mode, qu'elle puissance tyrannique n'exerce-t-elle pas partout, et que de victimes de ses exigences ne rencontrons-nous point à chaque pas!

Nos goûts, nos préférences, notre jugement, ont changé de mesure, ont adopté une autre balance, par ce que, à notre insu pour ainsi dire, la mode a poussé sur nous son souffle, nous a fait sentir son influence. Notre philosophie a peut être montré quelque résistance au commencement, mais bientôt effrayés de l'isolement dans lequel les défections sans nombre à nos côtés nous laissaient, notre barque, entraînée par le courant, a suivi le sillage commun. La complaisance a dans peu de temps remplacé les répugnances, et insensiblement nous avons fait volte face à nos habitudes, nous avons tourné le dos à nos coutumes, et nous en sommes

venus à abhorrer et à rejeter nos affections d'hier, pour celles qui les remplacent aujourd'hui, étonnés de nous-mêmes, de ce que nous avons pu approuver autrefois ce que nous trouvons si ridicule, si laid, si choquant maintenant.



Fig. 5.

Pourquoi trouve-t-on si gracieuses aujourd'hui les coiffures de nos dames en cheveux artificiels à deux et trois étages, lorsqu'il n'y a encore que quelques années, pour se

faire belles, elles se tondaient la tête à la façon des jeunes garçons ? Parceque la mode l'a ainsi voulu ! Pourquoi, il y a vingt ans à peine, proclamait-on que les soins, la culture du corps dénotaient la culture de l'esprit, et ne se montrait-on en compagnie que parfaitement rasés, lorsque nos lions aujourd'hui ne peuvent être reconnus comme tels qu'avec une barbe totalement inculte ? Parceque la mode ainsi le veut.

Heureux encore lorsque cet impitoyable autocrate ne fait sentir sa tyrannie que par des dispositions où le goût seul est intéressé, et qu'il ne vient pas, par ses impositions, froisser les lois des bienséances, de la modestie et de la morale.

Mais si, restreinte dans de justes bornes, la mode peut quelquefois encore imposer des exigences fort redoutables aux ressources moyennes, aux bourses peu garnies ; il faut reconnaître que d'un autre côté, lorsqu'elle agit sur les sommités de la richesse et de la fortune, elle peut souvent servir grandement les intérêts du pauvre peuple. C'est la loi de l'harmonie des contrastes établie par la Providence qui prévaut alors, en vertu de laquelle le superflu du riche subvient au nécessaire du pauvre, en attendant le jour de la dernière rétribution, où tout sera ramené au niveau de la parfaite justice, et où chacun recevra suivant ses œuvres. Que de circonstances où les raffinements de luxe de la part du riche ont fourni au pauvre des moyens de subsistance ?.... Et ces meubles précieux, et ces étoffes si artistement travaillées, et ces ornements si riches, si élégants, si gracieux etc. qui les confectionne, les teint, les tisse, les façonne, les sculpte, les imagine ? De pauvres ouvriers, d'humbles artisans, qui tirent de ces travaux le pain pour leurs familles.

Or, parmi tous ces goûts et ces fantaisies des riches, il n'en est point qui soient plus innocents, plus agréables et plus convenables que la passion des fleurs. Le riche citadin sur ses pavés de pierre ou de métal ne peut produire de fleurs, d'ailleurs il ne voudrait pas s'en donner le trouble, et la mode, qui prend souvent le titre de convenance

et porte ses prétentions jusqu'à se donner comme indispensable dans bien des cas, exige que la table ou la corniche du citadin soit garnie de bouquets, il faudra donc qu'il s'adresse au cultivateur qui opère sur le sol, au fleuriste qui sait les produire et les disposer. Ce goût pour la recherche du beau dans la nature, comme les fleurs avec leur éclat, leur diversité de couleurs, la grâce de leurs formes, le parfum qu'elles exhalent, etc., est tellement inhérent à la civilisation, qu'on le retrouve même dans la classe la plus humble, la moins bien partagée sous le rapport de la fortune; si bien que la culture des fleurs est devenue dans le voisinage des villes, une source abondante de revenus pour l'horticulteur. La somme collective, produit de la vente des fleurs sur les marchés de nos villes, formerait déjà un montant considérable, et avec l'élan que ce débit prend chaque année, on le verra se doubler et se tripler en très peu de temps. Il ne manque qu'un point à nos horticulteurs pour donner à ce commerce tout son essor, c'est une connaissance plus parfaite des fleurs les plus recommandables et des soins de culture qu'elles requièrent. Nous avons dit un mot des Lis dans notre dernier numéro, nous voulons aujourd'hui faire connaître le Glaïeul, son rival, son compétiteur à la faveur populaire aujourd'hui.

Il y a quelque vingt ans, la fleur en grande vogue, celle que prônait la mode était le Dahlia, aujourd'hui on peut dire avec vérité que le Dahlia a été détrôné par le Glaïeul.

Le Glaïeul, originaire de l'Europe méridionale, était connu depuis longtemps, mais il n'y a guère qu'une vingtaine d'années qu'on en a obtenu des variétés tellement remarquables, qu'elles se sont imposées d'elles-mêmes à l'attention des horticulteurs et ont commandé l'admiration parmi les amateurs. C'est à Gand, en Belgique, qu'ont originé ces hybrides du Glaïeul commun si riches, si amples, si diversifiés dans leurs nuances, qui sont si hautement prisés aujourd'hui et qui portent le nom du lieu de leur origine, Glaïeul de Gand, *Gladiolus Gandavensis*, fig. 5. La faveur accordée à cette fleur prit dès le début un tel engouement, qu'on payait jusqu'à \$4 et \$5 la pièce les

bulbes des variétés nouvelles. Mais la grande facilité de conservation de ces bulbes, de même que leur prompt multiplication, les ont bientôt amenés à des prix plus raisonnables, et par les variétés nouvelles que les horticulteurs émérites offrent chaque année à la convoitise des amateurs princes de la bourse, on peut aujourd'hui se procurer des bulbes de Glaïeuls réellement recommandables pour moins de vingt centins la pièce.

L'horticulture reconnaît deux espèces de Glaïeuls : le commun qui a l'avantage de pouvoir résister à nos hivers en pleine terre, et qui compte aujourd'hui un grand nombre de variétés ; et le Glaïeul de Gand, fig. 5. qui est un produit du semis du *G. cardinalis*, qui doit être enlevé à l'automne pour être remis en terre au printemps.

Le Glaïeul de Gand compte aujourd'hui un nombre



Fig. 6.

presque incalculable de variétés, et chaque année en ajoute quelques nouvelles à la liste. La fig. 6. nous en montre une fleur à peu près de grandeur naturelle. Le jaune et l'orange dans leurs teintes les plus riches dominent d'ordinaire dans ses couleurs, et passent insensiblement au rose, pourpre, violet, carmin, écarlate, blanc etc.

Le blanc pur et le bleu n'ont pas encore été obtenus ; ces couleurs semblent avoir été accaparées de préférence par l'Iris qui appartient à la même famille botanique.

Le Dahlia est sans doute une fleur de mérite, et présente une variété sans fin dans les teintes de ses couleurs et leur disposition, sa forme aussi n'est pas sans grâce dans un grand nombre de variétés. Mais comme toutes les fleurs de la famille des Composées, il est trop fourni, ses corolles, à texture toujours plus ou moins ferme et serrée, semblent être à la gêne dans leur involucre commun, et l'ensemble forme une masse trop volumineuse qui exclut l'élégance et la délicatesse et semble ne vouloir se recommander que par ses dimensions et ses couleurs d'ordinaire si voyantes.

Le Glaïeul au contraire peut le disputer aux fleurs les plus délicates pour le moëlleux de la texture, la finesse des nuances, la grâce même de la forme. On est tout étonné de voir surgir au milieu de ces feuilles raides, ensiformes, presque inflexibles, d'un vert si constant, des fleurs si tendres, si fraîches, à teintes si pures ! Allongées en épis souvent ramifiés, elles et ne se nuisent en aucune façon et semblent s'efforcer en retournant leurs pétales de soustraire aux regards le rachis raide et inflexible qui les porte.

Notre Flore indigène ne connaît pas le Glaïeul. On a improprement donné ce nom à l'Iris qui ne lui ressemble que par ses feuilles, car dans celle-ci, fig. 7, quoique étant de la même famille, la disposition des pétales est tout autre, en outre de leur coloration comme nous l'avons noté plus haut.

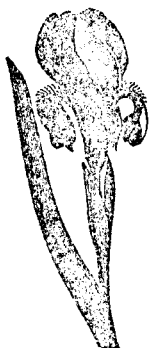


Fig. 7.

Nous avons dit plus haut que la vente des fleurs sur nos marchés rapportait déjà des sommes considérables, et elles le seraient bien davantage si on s'appliquait à cultiver des fleurs de meilleur choix. Les Lis, les Glaïeuls, les Dahlias, les Iris, sont des fleurs qui demandent un peu de soins, mais qui sont cependant d'une culture facile, et sont aussi

autrement prisées que les Phlox, les Lilas, les Dauphinelles, etc., qui composent presque exclusivement les bouquets que l'on offre. Les Glaïeuls et les Lis, de même que les Dahlias, ne sont guère des fleurs propres pour la boutonnière ou le bouquet à la main ; mais par contre, elles sont sans rivales pour le vase de la corniche ou de la table. Le Glaïeul n'est pas comme le Lis doué de parfum, mais par contre, il possède l'avantage de continuer sa floraison sur la table et la corniche avec la seule eau du pot qui le contient. Ses fleurs continueront à s'épanouir vives et fraîches jusqu'à l'extrémité de l'épi, 6 jours, 8 jours après leur enlèvement du jardin, lorsque les Lis à leur côté se seront déjà fanés depuis longtemps.

Les bulbes de Glaïeuls fig. 6. demandent comme les Dahlias à être enlevés à l'automne pour être hivernés dans des lieux secs et tempérés, car ils sont très sensibles à la gelée ; mais leur conservation durant l'hiver est autrement facile que celle des Dahlias. Un lieu sec à l'abri de la gelée est presque tout ce qu'ils requièrent. Étant solides, peu aqueux, ils ne sont pas exposés à souffrir de la moisissure ou à se flétrir par une trop grande dessiccation comme les racines de Dahlias. Mettez les dans du sable sec dans vos appartements mêmes, ou bien s'ils sont bien mûrs à l'automne enveloppez les séparément dans du papier après les avoir exposés pendant quelques jours à l'air libre, et vous serez presque sûr de les avoir en bonne condition au printemps.

Plantez les dès qu'ils commencent à montrer signes de vie, dans une bonne terre engraisée, à 3 pouces de profondeur environ. Ayez soin de planter un tuteur près de chaque oignon pour y attacher la tige lorsqu'elle sera assez grande, car le vent pourrait la rompre étant en fleurs, les épis lui donnant forte prise. Un oignon de bonne grosseur donne très souvent deux et même trois tiges florifères, et à l'automne, ce sont autant de bulbes séparés pour être plantés à part le printemps suivant.

Les Glaïeuls se multiplient ainsi par la division spontanée de leurs bulbes ou par d'autres petits bulbes qu'ils

produisent à la racine des vieux. On peut aussi avoir recours au semis; dans ce cas, ce n'est qu'à la troisième année qu'on peut voir la fleur.

En disposant les bulbes pour l'hivernement en automne, on a soin d'étiquetter chacun d'eux, afin de savoir comment varier leurs couleurs dans les lits ou plates-bandes qu'on en forme en les plantant.

Les catalogues des horticulteurs pépiniéristes contiennent une longue énumération des différents Glaieuls nommés, avec indication de leurs couleurs, nous renvoyons les amateurs à ces différents catalogues, entre autres à ceux de Vick et de Chase. Voir l'annonce à la couverture.



BIBLIOGRAPHIE.

Une Leçon d'Agriculture. Causeries Agricoles, par E. A. BARNARD. Chez Burland et Desbarats, Montréal, 123 pages, in-12, avec 117 gravures.—Jamais ouvrage n'a porté plus justement son titre. Mr. Barnard a résumé dans ce cadre assez étroit les nombreuses conférences qu'il donne dans nos paroisses sur l'agriculture, en une causerie générale, où, sans apprets, sans détours et sans méthode, pour ainsi dire, il aborde tous les sujets qui sont l'objet de l'attention de l'homme des champs, du cultivateur Canadien.

Quant à nous, nous aurions préféré un peu plus de méthode dans le récit et une division raisonnée de la matière, de manière qu'elle pût porter une table et que le lecteur pût trouver de suite le sujet qu'il chercherait sans l'obliger à une lecture presque totale de l'ouvrage. Mais c'est là un détail d'importance secondaire, et les matières sont traitées avec tant de précision et une telle connaissance pratique de la part de l'auteur, que leur lecture ne peut manquer de convaincre le lecteur de la justesse des appréciations et de la solidité des préceptes. Il suffit de

lire seulement une page de cet opuscule pour reconnaître de suite la diction d'un professeur, d'un homme qui a sérieusement médité les sujets qu'il traite, qui a eu souvent à résoudre les objections qu'ils peuvent présenter, et s'est étudié à ne les présenter que sous leur face la plus saisissable, la plus capable d'être appréciée et de gagner l'assentiment.

La distinction des sols, les différents travaux de la culture, semailles, égouttage, moissonnage, les engrais, les amendements, les assolements, le soin des bestiaux, des notions d'horticulture, etc., rien, à l'exception des insectes nuisibles, n'a été omis; aussi est-ce un ouvrage qui devrait se trouver entre les mains de tous les cultivateurs.

Nos remerciements à l'auteur pour l'envoi de cet utile travail.

Les Moyens d'attaque et de Défense chez les Insectes. Lecture faite à la séance publique annuelle de la classe des sciences de l'Académie Royale de Belgique, le 16 Décembre 1874, par le Dr. Candèze. Bruxelles, 32 pages in-8.

Un coup d'œil sur l'ensemble des êtres animés qui habitent ce globe nous les montre partagés en deux catégories, savoir: ceux qui se nourrissent de proies vivantes et ceux qui sont destinés à servir de nourriture aux premiers. Cette division n'est cependant pas tellement rigoureuse qu'on puisse ranger d'un côté les bourreaux et de l'autre les victimes, car telle espèce qui est la terreur d'autres êtres plus faibles qu'elle devient à son tour la proie d'espèces qui lui sont supérieures en force. De là ce combat qui prévaut dans toute la série animale depuis l'homme jusqu'au plus petit insecte et dont le double but est constamment le même: manger, et éviter d'être mangé.

Partant de ce point de vue, le Dr. Candèze, si avantageusement connu déjà du monde entomologique, prend à part la classe des insectes, pour faire voir que ces petits êtres dans leurs moyens d'attaque et de défense ne le cè-

dent en rien en intelligence, en ruses et en ressources aux autres animaux que nous appelons supérieurs.

“On considérait autrefois, dit le savant entomologiste, les animaux comme formant, aussi bien sous le rapport des facultés mentales que sous celui de la perfection des organes, une série continue et décroissante commençant à l'homme et se perdant, d'une manière vague, dans les polypes et les éponges dont la nature animale était même assez contestée. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. On a fractionné la série animale, et les différentes portions, au lieu d'être placées bout à bout, ont été établies en séries multiples et plus ou moins divergentes. On a reconnu que chacune de ces fractions a ses intelligences, ses organisations supérieures et ses infimités, et que ces différentes hiérarchies peuvent très bien se comparer entre elles; en d'autres termes, que certains insectes l'emportent de beaucoup sur un grand nombre de vertébrés, par l'intelligence, de même que par la multiplicité et la perfection des organes.”

Nous connaissons assez les moyens que les animaux supérieurs mettent en usage dans les combats qu'ils se livrent pour la conservation de leur existence: l'antilope agile recourt à la fuite pour se soustraire aux poursuites, le lapin se terre, le hérisson se roule en boule, la tortue se retire dans sa carapace, la moufette (*bête puante*) s'entoure d'une atmosphère infecte, l'encornet (*squid*) disparaît dans un nuage opaque, chacun a sa manière de défendre son existence. Mais ce qui est bien moins connu c'est cette même histoire chez les petits animaux, chez les insectes, par exemple.

Puis le savant Docteur pour développer sa thèse entre dans une foule de détails des plus intéressants tant au point de vue du piquant de la nouveauté pour le plus grand nombre, que sous celui d'une connaissance plus parfaite de la vie intime de l'insecte, que peuvent y puiser les entomologistes mêmes.

Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi de cette intéressante brochure.

FAUNE ENTOMOLOGIQUE DU CANADA.

Voilà bientôt le temps de la chasse aux insectes qui va arriver. Plusieurs correspondants de différents points de la Province se sont déjà enquis si notre Faune Entomologique allait bientôt voir le jour, attendant, disaient ils son apparition pour se mettre résolument à l'étude de l'Entomologie ?

Comme l'impression de cet ouvrage marche lentement et très lentement, et que nous ne voudrions pas faire attendre plus longtemps ceux qui se sentent disposés à se livrer sans retard à l'étude de nos insectes, nous avons résolu de faire brocher un certain nombre d'exemplaires de la partie du premier volume maintenant imprimée pour la distribuer de suite à ceux qui en feraient la demande.

Cette première partie, en outre des principes élémentaires de l'Entomologie, contiendra le détail des familles avec descriptions des genres et espèces jusqu'aux Elatérides inclusivement, 360 pages.

Tous les souscripteurs ou ceux qui voudraient le devenir, désirant avoir cette première partie, n'auront qu'à nous transmettre \$1, plus 5 centins pour le port, et ils la recevront sans délai par la malle.

Si l'on nous demande pourquoi l'impression d'un tel ouvrage se fait si lentement, nous répondrons: que ne pouvant faire des avances à l'imprimeur, prévoyant même que nous ne pourrions pas couvrir entièrement par le débit les frais d'impression, nous sommes forcé de nous contenter à peu près du travail de notre imprimeur, lorsque ses services ne sont pas requis pour des ouvrages payant d'avantage ou à plus courte échéance. Il est tout probable cependant que ce premier volume pourra être terminé dans le cours de l'automne prochain.

A NOS CORRESPONDANTS.

A Mr. le Dr. Migneault, St. Michel d'Yamaska.

Avec les précautions que vous avez prises, votre insecte ne pouvait souffrir du transport, renfermé dans son canon de plume; aussi l'avons-nous reçu en parfait état.

“ C'est un vrai bijou, dites-vous.” Oui! nous le reconnaissons avec vous, et habituellement en contact avec des beautés de ce genre dans les études que nous poursuivons tous les jours, rien ne nous est plus agréable que de pouvoir rencontrer de temps à autres des amateurs disposés à venir partager avec nous l'admiration que commandent les merveilles sans nombre du monde des infiniment petits.

—Savez-vous, nous disait dernièrement un personnage haut placé de notre capitale, qu'il m'est venu plus d'une fois une pensée en lisant vos écrits? C'est que vous êtes venu avant votre temps.

—Le compliment est bien trop flatteur pour nous, et nous tenons tout le contraire: ce n'est pas nous qui sommes en avant, mais bien nos compatriotes qui sont en arrière de leur temps. Voyez ce qui se passe ailleurs, et jugez si ce n'est pas avec raison qu'on peut nous reprocher en général, et surtout à nos maisons d'éducation, de trop négliger l'étude de l'histoire naturelle.

Erreur vraiment étrange! On aurait honte d'ignorer l'histoire ancienne, de ne pas être au courant des principaux faits de l'histoire contemporaine, on rougirait d'une erreur commise en fait de géographie, on se targue d'être juge compétent en littérature, et dès qu'il s'agit d'histoire naturelle, la logique perd tous ses droits, non-seulement on ne sait pas rougir de son ignorance, mais on se fait gloire de l'afficher, et on s'efforce de jeter le ridicule sur ceux qui en savent quelque chose.

Mais revenons à notre insecte. Son nom est *Tingis* arqué, *Tingis arcuata*, Say. Il appartient à l'ordre des Hémiptères, qui reconnaît la punaise pour type. Comme

la punaise en effet, il est muni d'une trompe déliée, raide et courbée sous la poitrine, qui lui tient lieu de bouche. Mais au lieu de chercher sa nourriture dans le sang des animaux, c'est aux plantes qu'il s'attaque, s'attachant au revers des feuilles et en pompant le suc de sa trompe. Vous l'avez trouvé sur une feuille de saule, nous l'avons fréquemment rencontré sur les feuilles d'aulne et autres arbres. Sa petite taille—environ .20 pouce, le dérober souvent aux regards, et il n'est guère remarqué, bien qu'il ne soit pas rare, que par les observateurs minutieux.

Mais c'est un véritable bijou? Sans contredit; rien de plus délicat, de plus tendre, de plus gracieusement taillé que ce petit être, à demi transparent, avec ses boursofflures et ses expansions latérales. Voyez ce renflement vésiculeux qui lui couvre la tête avec ses dilatations en ailes de chaque côté, ne vous semble-t-il pas reconnaître là la cornette blanche de la fille de S. Vincent de Paul avec ses larges oreillettes sur chaque épaule? Et puis ce réseau de mailles que forment les nervures de ses élytres; comme chaque petite cellule avec ses angles à moitié remplis à l'intérieur semble creusée dans le corps même de l'élytre pour en faire ressortir davantage la transparence lactescente, que relève encore ces bandes ou taches brunes en avant et en arrière! Beaucoup d'autres petits insectes soumis au microscope peuvent l'emporter sur les Tingis, par la richesse et l'éclat des couleurs, mais pour la délicatesse et l'originalité de la forme, on leur trouverait difficilement des supérieurs.

GRANDE DECOUVERTE.

Lloyd, le fameux éditeur de cartes, qui a fait toutes les cartes pour le Gén. Grant et l'armée de l'Union, comme il en publie des attestations, vient de trouver un moyen de produire un relief sur acier de manière à pouvoir imprimer "LA CARTE DU CONTINENT AMERICAIN DE LLOYD," d'un océan à l'autre, sur une seule feuille de papier semblable à celui des billets de banque, de 40 x 50 pouces, coloriée, et vernie de manière à pouvoir supporter le lavage, qu'il expédie par la malle dans toutes les parties du monde, pour 30 centins seulement, ou 25 cts. non vernie. Cette carte comprend tous les États-Unis et les territoires, jusqu'aux derniers arpentages de 1875, avec un million de places distinctes, telles que villes, cités, villages, montagnes, lacs, rivières, ruisseaux, mines d'or, stations de chemins de fer, etc. Cette carte devrait se trouver dans toutes les maisons. Envoyez 30 cts. à la *Lloyd Map Company*, Philadelphie, et vous recevrez la carte par le retour de la malle.